

Conditions d'utilisation des bons de swisscharge.ch AG

1. Dispositions générales

swisscharge.ch AG («Swisscharge») propose des services dans le domaine de la mobilité électrique en Suisse et exploite un réseau de recharge fiable ainsi que des solutions de recharge innovantes. Cela inclut notamment l'application de recharge Swisscharge («Appli Swisscharge»), qui permet aux utilisateur-trice-s de Swisscharge de recharger leur véhicule dans l'ensemble du réseau.

Les présentes conditions d'utilisation des bons («Conditions d'utilisation») s'appliquent entre Swisscharge et toute personne qui reçoit ou utilise des bons, codes promo et crédits de Swisscharge («Bons») («Utilisateur-trice»). Les Conditions d'utilisation régissent la réception et l'utilisation des Bons par l'Utilisateur-trice.

En recevant ou en utilisant un Bon, l'Utilisateur-trice accepte la version des présentes Conditions d'utilisation en vigueur à ce moment-là.

2. Bons

Swisscharge offre aux client-e-s nouveaux et existants, dans le cadre d'actions ciblées, la possibilité de bénéficier de réductions sur de futures recharges via leur compte Swisscharge (p. ex. dans des cas de support, lors de l'achat de produits qualifiés ou dans le cadre de campagnes marketing). En règle générale, les Bons contiennent des rabais correspondant à une valeur nominale en francs suisses (CHF) («Valeur nominale») et sont assortis d'une durée de validité fixe ou d'une date d'expiration («Durée de validité»).

3. Utilisation

L'utilisation d'un Bon est soumise aux conditions suivantes :

- 1) un compte utilisateur actif dans l'Appli Swisscharge,
- 2) l'enregistrement d'un moyen de paiement valide (p. ex. carte de crédit), sauf accord contraire,
- 3) le respect des dispositions contractuelles entre Swisscharge et le-la client-e, et en particulier des présentes Conditions d'utilisation.

Swisscharge est en droit de refuser l'utilisation d'un Bon à tout moment si ces conditions ne sont pas ou plus remplies.

En règle générale, l'Utilisateur-trice peut utiliser un Bon en saisissant le code imprimé dans l'Appli Swisscharge ou dans le compte Swisscharge. Dans certains cas, le Bon peut également être activé directement par Swisscharge.

Après utilisation du Bon, la Valeur nominale est créditée sur le compte utilisateur lié à l'Appli Swisscharge sous forme de crédit («Crédit»). L'Utilisateur-trice peut ensuite, pendant la Durée de validité du Bon et jusqu'à concurrence de la Valeur nominale, utiliser le Bon pour des services de recharge payants via l'Appli Swisscharge. Pour les services de recharge payants, le décompte est effectué en priorité sur le Crédit disponible; ce n'est qu'une fois le Crédit épuisé ou la Valeur nominale atteinte que le moyen de paiement enregistré est débité.

4. Expiration

Une fois le Crédit épuisé, les services de recharge payants sont facturés via le moyen de paiement enregistré.

À l'expiration de la Durée de validité, le Bon et le Crédit expirent sans indemnisation et aucune recharge supplémentaire n'est possible avec le Bon, même si la Valeur nominale n'a pas encore été atteinte.

5. Restrictions

Les Bons peuvent être limités à certains groupes d'utilisateurs, tarifs, réseaux ou régions géographiques. Ils peuvent notamment n'être valables que pour certaines bornes de recharge ou être exclus de l'utilisation en roaming. Pour certains modèles de facturation (p. ex. facturation d'entreprise), l'utilisation de Bons peut être exclue. L'utilisation via des comptes dits «placeholder» ou inactifs est exclue.

6. Exclusions

Le Bon est non transférable. La revente ou le commerce commercial des Bons est interdit. Le Bon ne peut être utilisé qu'une seule fois. Le remboursement en espèces de la Valeur nominale, du Crédit ou de soldes résiduels à l'expiration de la Durée de validité est exclu. Toute augmentation du Crédit ou prolongation de la Durée de validité est exclue.

La combinaison avec d'autres promotions, rabais ou offres spéciales est exclue.

Swisscharge se réserve le droit de bloquer à tout moment un Bon ou un Crédit si un-e Utilisateur-trice enfreint ces exclusions, les autres dispositions des présentes Conditions d'utilisation ou d'autres obligations contractuelles envers Swisscharge.

7. Responsabilité

Swisscharge décline toute responsabilité quant à la validité ou à la possibilité d'utilisation d'un Bon (p. ex. en cas de problèmes techniques lors de l'utilisation), en cas de perte, vol ou détérioration d'un Bon, ainsi qu'en cas d'utilisation non autorisée ou non conforme aux dispositions contractuelles. La responsabilité est également exclue en cas de restrictions imposées par des prestataires tiers (p. ex. infrastructure de recharge) ou en cas de blocage d'un Bon ou d'un Crédit conformément aux dispositions contractuelles. Les dispositions légales impératives demeurent réservées.

8. Droit applicable et for juridique

Le droit matériel suisse est applicable. Le for juridique exclusif est Zurich. Les dispositions légales impératives (p. ex. fors de consommateur impératifs) sont réservées.

9. Modification des conditions d'utilisation

Swisscharge peut modifier les présentes Conditions d'utilisation à tout moment. La version en vigueur est disponible sur le site web de Swisscharge ou dans l'Appli Swisscharge. En cas de divergences ou d'imprécisions entre les textes allemand, français, italien et/ou anglais des Conditions d'utilisation, la version allemande fait foi.